

l'opium, alcaloïdes naturels ou artificiels. Rien ne dit que dans quelques-uns d'entre eux, tels que la *porphyroxine*, la *codamine*, la *lanthopine*, la *laudanine*, la *méconidine*, etc., on ne trouve un jour quelques somnifères à propriétés spéciales et venant enrichir utilement la médication hypnotique.

III. *Pavots*. — Tous les pavots contiennent de la morphine comme le pavot officinal (*Papaver album* ou *somniferum*). Tels sont le pavot noir ou pourpre (*Papaver nigrum*), d'où l'on retire l'*affum* ou opium indigène, contenant de 10 à 11 pour 100 de morphine (1); le pavot œillette, le coquelicot (*Papaver rhœas*).

Les *têtes de pavot*, employées comme substance hypnotique, constituent un médicament dangereux, et qui est une des pratiques familières de la médecine domestique. C'est un moyen qui, cependant, sous ses apparences inoffensives, peut produire des accidents graves, et l'on ne compte plus le nombre des empoisonnements qu'il a déterminés. D'abord, la grosseur des têtes de pavot étant très-variable, on peut, en les prescrivant par nombre, donner des doses narcotiques qui diffèrent de 1 à 3. Boutigny, comparant des têtes de pavot les unes aux autres, a constaté que leurs dimensions pouvaient varier de 0^m,08 à 0^m,03. Les poids extrêmes qu'il a constatés ont été représentés par 24 grammes et 5 grammes. Les capsules vertes sont plus riches en morphine que les capsules sèches. Suivant Gubler, certaines grosses capsules récoltées dans les pays méridionaux peuvent correspondre à 20 centigr. d'opium. En second lieu, le degré de maturité de la capsule influe sur son action narcotique. Mieux vaut certainement renoncer à l'emploi des capsules et leur substituer l'opium, qui est bien plus maniable. Il faut, en tout cas, doser les capsules par poids et non par nombre (2).

Le *coquelicot* (*Papaver rhœas*) est sans doute le moins actif des pavots, mais encore ne saurait-il être considéré comme sans action. Cazin (de Boulogne) a vu survenir, par deux fois, des hallucinations chez un de ses enfants, après l'usage de 16 gr. de sirop de coquelicot; l'expérience usuelle consacre, du reste, l'activité de cette plante, qu'on emploie comme somnifère en infusion (3) et en sirop. Le coquelicot entre dans la préparation de trois

(1) 278. L'*affum d'Aubergier* est un extrait de pavot pourpre, contenant 5 pour 100 de morphine. Chaque centigr. renferme donc 2 milligr. de cet alcaloïde.

(2) 279. La dose de *capsules de pavot*, pour l'usage interne, est de 5 à 15 grammes.

(3) 280. L'*infusion de coquelicot* se prépare avec 5 gram. de pétales pour 1000.

sirops très-populaires : le *sirop de Briant* (1), celui de *Lamouroux* (2) et celui de *Flon* (3), qui sont employés empiriquement dans le traitement des maladies de la poitrine. Utiles en eux-mêmes, ces sirops tuent plus de gens qu'on ne s'imagine, en englobant toutes les maladies dont la toux est le symptôme sous une même étiquette et en faisant perdre du temps.

§ 2. — Laitues, thridace et lactucarium.

I. *Laitues*. — On sait le goût des Grecs pour la laitue. Ce n'était pas seulement affaire de sensualité; ils attribuaient à cette plante une foule de propriétés dont les unes sont imaginaires, mais dont quelques autres, la propriété hypnotique, par exemple, sont réelles. Il ne faut pas oublier, du reste, que dans la description des effets de la laitue (*vires lactuce*), ils embrassaient en même temps la laitue vireuse et la laitue cultivée. Les Romains ont hérité de ce goût et de cette ferveur de croyance dans les vertus de cette plante. Galien est un de ceux qui l'ont étudiée avec le plus de complaisance. Il fait ressortir son action sédative et ne la signale comme indigeste que quand on en a usé en proportions trop considérables. (*Galen Opera omnia. De Locis affectis*, lib. III, cap. II.) Alors commencent aussi les effets narcotiques, « *graves inducit somnos.* » Il insiste, en plusieurs passages, sur l'analogie qui existe entre le suc de laitue et celui des autres narcotiques, en particulier de la ciguë, du pavot. (*De Temperamentis*, lib. III, et *de Alimentis*, lib. II, *de Lactucâ*.) Galien est donc le père réel du *lactucarium*. On sait l'usage personnel qu'il faisait de la laitue. Son goût pour cette plante est cité partout, mais souvent de seconde main, et, par suite, il n'est pas sans intérêt de restituer le propre texte de l'auteur : « *Porrò, dit-il, dum essem juvenis ventriculusque mihi infesteretur bili, lactucam quâ ipsum refrigerarem utebar; quàm verò ad ætatem*

Le *sirop de coquelicot* du Codex se prépare avec 1 p. de pétales secs et 100 parties de sirop. On le donne à la dose de 15 à 30 grammes.

(1) 281. Le *sirop de Briant* contient des fruits pectoraux, des fleurs pectorales, de la gomme, de l'eau de fleur d'oranger, des pétales de coquelicot et de l'extrait d'opium. Suivant Jeannel, une cuillerée à bouche de ce sirop représenterait 5 milligr. d'extrait d'opium.

(2) 282. Le *sirop de Lamouroux*, au mou de veau (écho de la doctrine impure des signatures), contient un peu moins de 3 milligr. d'extrait d'opium par cuillerée à bouche.

(3) 283. Le *sirop de Flon* n'est, dit-on, que du sirop de morphine très-faible, coloré avec de la cochenille et aromatisé avec du laurier-cerise.